

FICHE DE REMARQUES DE VISITE D'INSPECTION

Cette fiche n'a pas vocation à être publiée sur l'Internet de la DRIRE PACA
Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Entreprise : SITA DUD

Lieu : Etragny

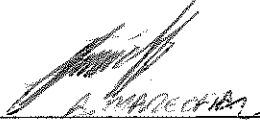
Date de l'inspection : 15/06/2005

L'EXPLOITANT RECONNAIT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES REMARQUES CONSTATEES PAR L'INSPECTEUR

SIGNATURE

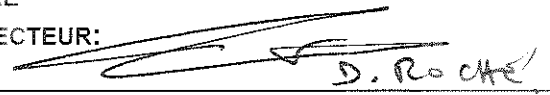
DU REPRESENTANT

DE L'EXPLOITANT:



SIGNATURE

DE L'INSPECTEUR:



Remarques de l'inspecteur, issues de la visite d'inspection:

Comportage boues :

Vu 10 fiches d'information préalable et 9 certificats d'acceptation préalable (1 refus : PCB non conforme).

Vu échouilles bennes arrivées et vidées après criblage

arrêté 2.10.03 art U3.12.4 :

Les menus de débits d'écoulement à la partie de traitement et de niveau d'écoulement dans l'environnement sont en cours :

proposés à l'inspection une date de remise du rapport final (SODAE, Grenoble).

art U3.14

A ce jour tous les lots de comportage sont conformes à l'arrêté de 7.1.02.

Bardage stock comportage prévu 09/2005
Cetui de stockage.

Vu aménagement Nord.

mix en place g.s.b + géocomposite de drainage + ~~la couche~~ couche peuplée perméable ~~en cours~~

Traçage drainage biogaz en phase de réalisation.

Commentaires de l'exploitant (suites envisagées, actions curatives et correctives décidées avec leurs délais d'application)

Remise rapport à l'exploitant promise par SODAE semaine 28.
Transmission à l'inspection en suivant.

Remarques de l'inspecteur, issues de la visite d'inspection:

débit actuel biogaz =
 $750 \text{ m}^3 / \text{h}$, Mise en place
 prochaine d'un tranché
 $2000 \text{ m}^3 / \text{h}$.

0 deus de biogaz perçus
 sur site probablement liés
 aux travaux en cours

oiseaux: vu environ 14 milles
 noyons et une cinquantaine
 de corbeaux. Prévoir
 prise en compte étude faunistique
 lors de la cis du 20/09.

envols: R.A.S. au niveau
 de l'environnement. Mise
 en place d'un nouveau
 système de casier (dijon +
 filet) et filet de 8 m
 au sud.

• Appel de Puzone en exploita-
 tion désavantagée par
 les travaux de mise en
 place de la digue piéto.

• Difficultés liées aux
 délais d'enlèvement par
 l'ANDRA du déchet TFA
 conservés et conditionnés sur
 place.

• Les pneumatiques sont
 enlevés gratuitement par
 EURECSUD.

Commentaires de l'exploitant (suites envisagées, actions curatives et correctives décidées avec leurs délais d'application)

Mise en place de deux cages-pièges

Remarques de l'inspecteur, issues de la visite d'inspection:

Un projet de dossier "servitudes" devrait être présenté à l'inspection et déposé en préfecture d'ici fin juin.

Commentaires de l'exploitant (suites envisagées, actions curatives et correctives décidées avec leurs délais d'application)